

## **14<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale de l'UICN Ashkhâbâd, URSS, 26 septembre — 5 octobre 1978**

### **23. Projet de développement dans le bassin de la Kagera**

**CONSCIENTE** de l'importance Internationale du parc national de la Kagera au Rwanda pour la conservation de nombreuses espèces de faune et de flore sauvages ;

**PREOCCUPEE** par l'Impact que l'exécution d'un projet de développement dans le bassin de la Kagera, qui comprend la construction d'un barrage à Rusumum, aura probablement sur les écosystèmes aquatiques et terrestres de ce parc;

L'Assemblée générale de l'UICN réunie du 26 septembre au 5 octobre 1978  
à Ashkhâbâd (URSS) pour sa 14<sup>e</sup> session:

DEMANDE INSTAMMENT au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) d'organiser, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'UICN, une mission pluridisciplinaire pour effectuer une évaluation de l'impact écologique de ce projet de développement.